

# Définitions et questions à se poser pour mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la TVB

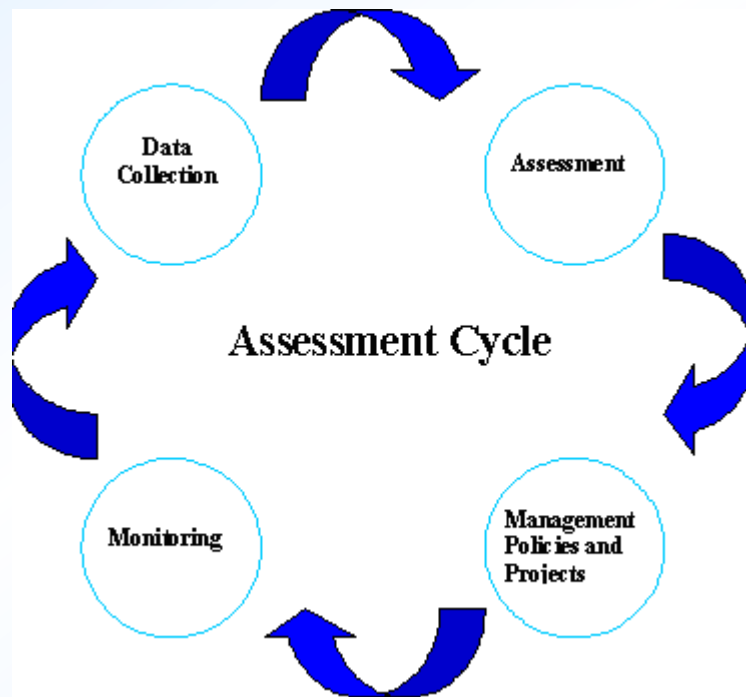
**Jennifer Amsallem, Sylvie Vanpeene**  
**Cemagref**  
**UMR TETIS Montpellier**  
**UR EMAX Aix-en-Provence**

# Loi Grenelle 2

- « le président du conseil régional et le préfet de région procèdent conjointement à une analyse des résultats obtenus du point de vue de la préservation et de la remise en bon état des continuités écologiques par la mise en oeuvre du schéma mentionné au premier alinéa. »
  - L'analyse sous-entend « évaluation »
  - Quelle préservation et quelle remise en bon état des continuités écologiques ? En quoi la mise en oeuvre du SRCE a-t-elle permis de préserver de remettre en bon état les continuités écologiques ?
- Le projet de décret prévoit que le SRCE comporte un dispositif et de suivi et d'évaluation

## Conséquence de la Loi Grenelle 2

- Mettre en place un suivi en vue d'une évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre du SRCE



Source : <http://coastalwatersheds.ca.gov>

# Définitions de l'évaluation

- **Définition « officielle » de l'évaluation (décret du 22 janvier 1990) :**
  - « évaluer une politique c'est rechercher si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés »
- **Rapport Viveret (1989, à l'origine du décret) :**
  - « Évaluer une politique, c'est former un jugement sur sa valeur »
- **Rapport Deleau (1985) :**
  - Évaluer une politique, « c'est reconnaître et mesurer ses effets propres »

# Objectifs de l'évaluation d'une action

- **démocratique : rendre compte**
- **opérationnelle : optimiser la gestion**
- **décisionnelle : réorienter ou non**
- **formative : améliorer les connaissances**

# Quel type d'évaluation ?

- **Deux types d'évaluation**
  - **Au sens « porter un jugement »**
  - **Au sens « mesurer »**
    - **Quantifier les évolutions, l'action...**
    - **Ex : évaluation de l'état de conservation des espèces Natura 2000**
  
- **Pour être en mesure de « porter un jugement » sur une politique TVB, il faudra « mesurer » le niveau de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques**
  - **La question est de savoir quelle est la contribution de la politique TVB (gestion intentionnelle) à la gestion effective des continuités écologiques**

# Gestion intentionnelle/effective

- **Gestion intentionnelle** : « initiatives qu'un acteur spécialisé entreprend, dans le contexte d'une situation de gestion effective, pour faire évoluer l'état du milieu dans un certain sens » (Mermet, 1992)
  - Ex : Actions entreprises dans le cadre de la DCE → gestion intentionnelle pour l'atteinte du bon état des cours d'eau
  - Ex : Fauche tardive d'une prairie dans le cadre d'un plan de gestion
  - Pour une politique TVB : c'est ce qui a été fait dans l'intention de préserver/remettre en bon état les continuités écologiques
- **Gestion effective** : « c'est le mode de conduite du milieu telle qu'elle résulte de l'ensemble des actions humaines qui l'affectent » (Mermet, 1992)
  - politique TVB + politiques de préservation de la biodiversité + déprise agricole + politique transports + politique énergétique + pêche + sport de loisir motorisé + etc...

# Objectif de l'évaluation

- **Comment une politique TVB influence-t-elle la gestion effective des éléments de la Trame (réservoirs de biodiversité, corridors, cours d'eau, espèces cohérence pour laTVB...) pour atteindre l'effet attendu ?**
- **Evaluation centrée sur les enjeux (Mermet) : préservation et de remise en bon état des continuités écologiques**
  - **L'évaluation aura alors pour but de voir comment cet enjeu a évolué et quelle est la contribution de la politique TVB à la dégradation ou à l'amélioration de cet enjeu.**
  - **Evaluation a posteriori (ex-post)**
    - **Evolution de l'enjeu « continuités écologiques » → prévoir dès le départ ce qui sera évalué à la fin, et le suivi pour permettre l'évaluation**



# Champs de l'évaluation

- On part d'un objet (les continuités écologiques) pour évaluer une action (effet de la politique régionale TVB par ex.)
  - *« on part de l'objet de l'action au lieu de partir de l'action sur cet objet » (Billé)*
  
- Champs à prendre en compte :
  - Géographique : le territoire régional
  - Temporel : 6 ans pour le SRCE dans le projet de décret
  - Institutionnel :
    - Actions de la politique régionale TVB
    - Tous les programmes sectoriels lancés par l'Etat et la Région et les partenaires de cette politique (comité régional TVB) qui ont une influence sur la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques

# Objectif de l'évaluation

- **Il faudra donc analyser :**
  - **L'évolution des continuités écologiques** identifiés dans le SRCE (réservoirs de biodiversité, corridors, cours d'eau...)
  - **Les facteurs de cette évolution :**
    - Les **processus dommageables** entraînant une dégradation de l'état des continuités écologiques
    - Les **processus en faveur** de la préservation et à la remise en bon état (dont gestion intentionnelle)
  
- **Ces éléments permettront de répondre aux questions évaluatives → 1<sup>ère</sup> étape**

# Critères d'évaluation

- **Pertinence**
  - Adéquation des objectifs de la politique par rapport aux enjeux identifiés
- **Cohérence**
  - Interne : les moyens mis en œuvre sont-ils suffisants au regard des objectifs fixés ?
  - Externe : cohérence entre objectifs et réalisations de la politique avec d'autres politiques au regard des enjeux de la politique
- **Efficiences**
  - Appréciation des coûts et moyens mis en œuvre au regard des réalisations et des résultats obtenus
- **Effectivité**
  - Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- **Efficacité**
  - Analyse des réalisations et résultats obtenus au regard des objectifs fixés

# Questions évaluatives

## ➤ Première étape : choix des questions évaluatives

→ *Que cherche-t-on à évaluer ?*

## ➤ Pertinence

- des choix des éléments identifiés dans le SRCE : réservoirs de biodiversité, corridors, cours d'eau... → améliorations, précisions à apporter au SRCE
- des outils mobilisés pour atteindre les objectifs, au regard des enjeux et processus dommageables

## ➤ Cohérence

- **Interne** : moyens mobilisés suffisants au regard des objectifs fixés ?
- **Externe** : cohérence entre objectifs et réalisations de la politique régionale TVB avec d'autres politiques sectorielles pouvant avoir un effet sur l'évolution des continuités écologiques : contradictions, synergies...

# Questions évaluatives

## ➤ **Effcience**

- **Actions menées et résultats obtenus : les moyens mobilisés sont-ils proportionnés ?**
  - **Ex des contrats Natura 2000 sur certains sites : animation importante (moyens humains et financiers importants) pour une contractualisation très faible --> il s'agit de comprendre pourquoi**

# Questions évaluatives

## ➤ **Effectivité**

- **Les actions prévues par la politique régionale TVB ont-elles été réalisées ?**
  - **Les actions et leur portée sont-elles suffisantes au regard des objectifs de la politique régionale TVB ?**
- **Et notamment favoriser (systématiser?) la prise en compte des continuités écologiques :**
- **par les collectivités locales (projets, documents d'urbanisme...)**
  - **dans les projets d'infrastructures linéaires de transport ou d'aménagement de façon plus générale**
- ***leviers d'action pour l'atteinte des objectifs de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques***

# Questions évaluatives

## ➤ **Efficacité :**

- **Les « résultats obtenus » correspondent-ils aux objectifs fixés ? → A-t-on préservé et remis en bon état les continuités écologiques ?**
  - **Quels sont les résultats obtenus : L'état de conservation des éléments identifiés dans le SRCE (réservoirs de biodiversité, corridors, cours d'eau, espèces déterminantes-TVb, autres...) s'est-il amélioré/maintenu/dégradé ?**
  - **Analyse des facteurs de cette évolution (évolution du territoire, de la gestion effective) : processus dommageables et « en faveur »**
- **En quoi la politique régionale TVB a-t-elle contribué à l'évolution des éléments identifiés dans le SRCE ?**

# Questions évaluatives

Attention dans le choix des questions évaluatives :

➤ La question doit aller au-delà de la simple analyse : elle doit permettre le « jugement »

→ « est-il pertinent de...? », « est-ce suffisant ? »...

→ Le jugement n'a pas vocation à critiquer des structures ni des personnes : il s'agit d'être constructif en vue d'améliorer la politique lors de sa révision

→ importance de l'analyse des facteurs externes

➤ politiques européennes (ex : PAC)

➤ mutations techniques, économiques, sociales...

➤ Ambitions individuelles « avoir sa maison avec son jardin » → mitage et consommation des terres péri-urbaines sur des couronnes qui s'agrandissent

➤ Augmentation du prix de l'électricité et du gaz : augmentation de l'utilisation de bois pour chauffer

➤ Evolution des pratiques agricoles

➤ L'évaluation du résultat correspond notamment à l'évaluation de l'état de conservation des éléments identifiés dans la TVB au sens « mesurer »

→ correspond à « état de satisfaisant ? »

→ rejoint le « jugement »



# Informations à récolter pour l'évaluation

## Deuxième étape : récolte des données pour l'évaluation

- **Espèces (habitats) cohérence TVB : état de conservation et évolution de l'état de conservation**
- **Eléments identifiés dans le SRCE : réservoirs de biodiversité, corridors, cours d'eau... → Quel état ? Quelle évolution ?**
- **Processus/politiques en œuvre sur le territoire ayant une influence sur les continuités écologiques : fragmentation du territoire, politiques sectorielles, activités socio-professionnelles, déprise agricole, espèces envahissantes...**
  - **Identifier ce qui est dommageable et ce qui est favorable (déprise industrielle positive pour l'état d'un cours d'eau par exemple)**
- **Gestion intentionnelle : action en faveur de la préservation ou de la remise en bon état d'un réseau écologique fonctionnel**
  - **Actions de la politique TVB + autres : ENS en réservoirs de biodiversité, contrats Natura 2000, actions PNR...**

→ Prévoir le suivi de ces éléments

# Informations à récolter pour l'évaluation

- **Comment récolter ces informations :**
  - Analyse des résultats du dispositif de suivi mis en place
  - **Bibliographie**
  - **Dires d'experts**
  - **Entretiens (notamment pour l'analyse processus/politiques + expertise naturaliste pour compléter les autres sources de données)**
- **Attention : de manière générale, ne pas oublier l'analyse des jeux d'acteurs qui peuvent être favorables ou au contraire bloquants pour la mise en œuvre d'une politique**

# Qu'est ce que le suivi au sens large ?

- **1 - inventaire** : ensemble d'observations suivant des protocoles normalisés visant à établir l'état initial
- **2 - surveillance** : répétition d'inventaires afin de suivre les évolutions
- **3 - monitoring** : programme de surveillance pour déterminer les effets d'actions de gestion à objectif défini
- **4 - évaluation** : contrôle du succès et de l'intérêt des actions de gestion

# Quel est l'objectif d'un indicateur de la nature ?

- **Donner une réponse mesurable quand un facteur de l'environnement cause des changements dans l'écosystème**
- **Simplifier, quantifier et communiquer**

# Quels critères pour la sélection ?

- **Biologiquement pertinent**
- **Prévisibilité**
- **Facile à identifier et mesurer**
- **Suffisamment sensible**
- **Largement applicable**
- **Adapté à l'échelle de l'objectif**

# Des exemples d'indicateurs

## ➤ **Au niveau des espèces**

- **Taux d'espèces menacées, taux d'espèces indigènes, taux de reproduction, proportion d'une espèce occupant les sites Natura 2000...**

## ➤ **Au niveau de l'environnement**

- **Répartition des types d'habitat, fragmentation des paysages, longueur des éléments linéaires, nombre et taille des aires protégées...**

# La nature des indicateurs

- **De nature réglementaire**
- **En fonction de listes rouges**
- **Ecologiques**
  - **Diversité, rareté, taille, fragilité, naturalité, fonctionnalité, représentativité...**
- **De jugement**
  - **Vulnérabilité, à valeur particulière, disponibilité**

# Conclusion

- **L'évaluation de démarches de TVB fait appel à l'utilisation de :**
  - **Critères écologiques mesurés de manière plus ou moins précise**
  - **Critères de conservation fondés sur des jugements de valeur englobant des critères écologiques, sociaux ou esthétiques**
- **Les évaluations conduisent la plupart du temps à pondérer et combiner les critères d'évaluation.**